

2453 - Si un chien a lapé le vêtement d'un musulman, quelle est la disposition à prendre ?

question

C'est simple. Que doit-on faire si un chien a lapé les vêtements de quelqu'un ? je pense que tu diras qu' il est possible que cette personne gratte là où il y'a la trace par le sable ou l'argile. Dans ce cas, si cette personne porte un vêtement lisse et luxueux tel qu'une costume ,par exemple, lui suffira -t-elle de faire de même ou devra -t-elle le laver?

la réponse favorite

Les ulémas ont montré l'impropreté de la salive du chien et ont demandé de laver nécessairement sa trace sur les récipients et les vêtements. Ce qu'un musulman doit faire pour la nettoyer est venu dans la Sunnah.

Les deux Cheikhs ont rapporté le hadith d'Abu Hourayra selon lequel le Prophète (bénédictio et salut soient sur lui) a dit: « **Si un chien a lapé un récipient de l'un de vous, qu'il le vide puis le lave sept fois .»** Muslim a ajouté « **dont la première se fait avec du sable .»** (Al - Boukhari dans Hashiyatoui As Sindi, 1/44, Mouslim 1/234).

Signification de laper : c'est-à-dire que le chien a fait entrer sa langue dans l'eau qu' il a bu ou non. Le hadith a mentionné le récipient mais les ulémas ne l'ont pas distingué des autres objets. Al Iraqi a dit: la citation du récipient tient compte de ce qui est le plus fréquent.

On doit laver le récipient ou le vêtement sept fois dont l'une avec du sable. C'est ce que disent Ibn Abass et d'Abu Hourayra selon la version adoptée par Ibn Sîrîne, Tâwous, Al Awzai, Shafi', Ahmad, Abu Thawr et d'autres. Al- Djami',2/586, al- Mughni, 1/46, al-Mouhalla 1/146, Naïloul Awtar, 1/74.

Il n'est pas obligatoire que le dernier lavage soit avec du sable. C'est pour cela que l'objection citée dans la question et selon laquelle le sable peut polluer les vêtements

ne peut être retenue, car on les lave par la suite avec de l'eau. Après le séchage et le repassage, le vêtement devient plus propre qu'auparavant. Allah le sait mieux.